

**SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2010
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285, avenue du Rocher, à Normandin, ce 9^e jour de novembre 2010, à 19 h, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Dorys Boily, Jenny Boutin, Julie-Anne Decorby, Lina Lapointe, MM. Claude Larouche, Rémi Rousseau, tous commissaires, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M^{me} Pauline Bouchard, secrétaire d'assemblée.

Absentes : M^{mes} Brigitte Gagné, Nancy St-Gelais et Nathalie Tremblay.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1869-11-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jenny Boutin et RÉSOLU unanimement :
QUE la séance soit ouverte à 19 h.

ADOPTÉ

1.1 **Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

CE-1870-11-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :
QUE M^{me} Pauline Bouchard agisse à titre de secrétaire d'assemblée en l'absence de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1871-11-10

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

- CE-1872-11-10
3. **Approbation du procès-verbal du 12 octobre 2010**
- Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :
- QUE le procès-verbal du 12 octobre 2010 soit adopté tel que présenté.
- A D O P T É
4. **Affaires découlant des procès-verbaux**
- Il n'y a rien à signaler.
5. **Correspondance**
- Il n'y a rien à signaler.
6. **Période de questions accordée au public**
- Il n'y a pas de questions.
7. **Ressources financières**
- 7.1 **Acceptation des comptes à payer**
- CE-1873-11-10
- Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :
- QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:
- Pour un montant de 4 487 968,33 \$ chèques # 1899 à 2380 inclusivement ;
- Pour un montant de 5 168 587,52 \$ chèques # 2381 à 2966 inclusivement.
- A D O P T É
8. **Direction générale et Secrétariat général**
- 8.1 **Contribution financière – Fondation Henri-Roy**
- ATTENDU la demande de contribution financière de la Fondation Henri Roy de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien en date du 18 octobre 2010;
- ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire ;
- En conséquence ;
- CE-1874-11-10
- il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à la Fondation Henri-Roy une contribution de 1 \$ par élève, et ce, pour l'année scolaire 2010-2011, représentant un montant de 883 \$.

A D O P T É

8.2 **Contribution financière – Albums des finissants des polyvalentes**

ATTENDU la demande de contribution financière de la Polyvalente des Quatre-Vents pour de la publicité dans l'album de finissants;

ATTENDU que la commission scolaire, dans la politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire;

En conséquence,

CE-1875-11-10

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 200 \$ pour l'album des finissants des polyvalentes pour l'année scolaire 2010-2011.

A D O P T É

8.3 **Demande de contribution financière – Croix Rouge canadienne, Division du Québec**

ATTENDU la demande de contribution financière du préfet de la MRC Maria-Chapdelaine pour la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire ;

En conséquence,

CE-1876-11-10

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande de contribution financière pour la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec, ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la commission scolaire.

A D O P T É

8.4 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques : comité social de la Polyvalente des Quatre-Vents**

ATTENDU la demande du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, monsieur Patrice Boivin ;

ATTENDU l'autorisation donnée par le conseil d'établissement de la Polyvalente ;

CE-1877-11-10

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Jenny Boutin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la Polyvalente des Quatre-Vents (Hall Desjardins et cafétéria) à l'occasion d'une activité du comité social de l'école, qui aura lieu le vendredi 17 décembre 2010 ;

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

8.5 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Gymnase de l'école Jean XXIII**

ATTENDU la demande de M^{me} Christine Maillot, directrice de l'école Jean XXIII, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location du gymnase de l'école Jean XXIII pour la réception des Fêtes de la famille de M^{me} Thérèse Côté, prévue pour le 31 décembre 2010 ;

CE-1878-11-10

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la réception des Fêtes de la famille de M^{me} Thérèse Côté, qui aura lieu le vendredi 31 décembre 2010, au gymnase de l'école Jean XXIII.

QUE la Politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la Directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

8.6 **Contribution financière – Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) pour l'année 2010-2011**

CONSIDÉRANT que le Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) est une structure souple regroupant des partenaires majeurs qui partagent des objectifs communs. Actuellement, quatre commissions scolaires, cinq cégeps, la direction régionale du MELS et l'UQAC sont membres réguliers du consortium;

CONSIDÉRANT que le Consortium régional de recherche en éducation se consacre au développement d'une culture de recherche dans l'ensemble des milieux éducatifs, et ce, afin de favoriser la résolution de problèmes touchant éventuellement à divers milieux éducatifs et l'amélioration, à tous les ordres d'enseignement, de la qualité de l'éducation ;

CONSIDÉRANT qu'en 2009-2010, la commission scolaire a versé au Consortium régional de recherche en éducation un montant de 6 838 \$, soit 1 \$ par élève;

CE-1879-11-10

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse au Consortium régional de recherche en éducation, une contribution financière au montant de 1 \$ par élève (formation générale jeune), et ce, pour l'année scolaire 2010-2011, soit un montant de 6 752\$.

A D O P T É

8.7 **Contribution financière – Championnat provincial de cross-country, à Québec**

ATTENDU la demande d'aide financière du Club du Mille Dolbeau-Mistassini pour la participation d'élèves de l'école secondaire Des Chutes et de la Polyvalente Jean-Dolbeau, au Championnat provincial de cross-country qui s'est tenu le 30 octobre dernier, à Québec :

James Doucet, Jean-Michel Gagné et Simon Ouellet de l'école secondaire Des Chutes et Dominick Fortin-Dufour de la Polyvalente Jean-Dolbeau ;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1880-11-10

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse au Club du Mille Dolbeau-Mistassini, pour la participation d'élèves de l'école secondaire Des Chutes et de la Polyvalente Jean-Dolbeau, au Championnat provincial de cross-country qui s'est tenu le 30 octobre 2010, à Québec, un montant de 150 \$.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

MM. Rémi Rousseau et Serge Bergeron répondent aux questions.

10. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 14 décembre 2010, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

11. **Levée de la séance**

CE-1881-11-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 15.

A D O P T É

(Michel Tremblay, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)

(Pauline Bouchard, secrétaire d'assemblée)